

Date de convocation : 5 avril 2022Date d'envoi : 5 avril 2022Date d'affichage : 5 avril 2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11-2022
Du MARDI 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absents ayant donné procuration : 3 – A. BOUDON à B. CHARRE – C. ROURE à B. PERRIER – M. VACHERESSE à P. ROUX

Secrétaire de séance : Béatrice CHARRE

OBJET : Compte de gestion, compte administratif 2021 et affectation du résultat

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par M. le Trésorier présentant le report à nouveau, le résultat d'exploitation de l'exercice, le bilan, les restes à réaliser, les états de consommation et la réalisation des crédits et opérations,

Après avoir entendu le compte administratif 2021 et arrêté les résultats définitifs,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- déclare que le compte de gestion 2021 dressé par le Trésorier n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- approuve le compte administratif 2021 présenté par M. Patrick CORTIAL, Premier Adjoint, M. le Maire ne participant pas aux débats et ne prenant pas part au vote, et dont les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous,

RESULTATS 2021						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés N-1		84 639.21 €	33 390.66 €	€	33 390.66 €	84 639.21 €
Opérations N	1 422 053.14 €	1 633 833.63 €	494 480.52 €	596 081.04 €	1 916 533.66 €	2 229 914.67 €
TOTAUX	1 422 053.14 €	1 718 472.84 €	527 871.18 €	596 081.04 €	1 949 924.32 €	2 314 553.88 €
Résultat de clôture		296 419.70 €		68 209.86 €		364 629.56 €
	Besoin de financement investissement (1)					
	Excédent de financement invest.. (1)			68 209.86 €		
	Restes à réaliser investissement.			387 593.00 €	221 257.00 €	
	Besoin de financement des RAR (2)			166 336.00 €		
	Excédent de financement des RAR					
	Besoin total de financement (1 + 2)			98 126.14 €		
	Excédent total de financement					

- décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit **296 419.70 €** comme suit : **200 000 € au compte R1068 (investissement) et 96 419.70 € au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté).**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROUX

